

HONORAIRES

En vigueur au 01/04/2017

TRANSACTION

Montants

De 0 120,000 €	à	8% TTC Avec un minium de 5.000 €
De 120,001 € 160,000 €	à	7% TTC maximum
De 160,001 € 250,000 €	à	6% TTC maximum
De 250,001 € 400,000 €	à	5.5% maximum
Au delà 400,001 €	de	5% TTC maximum

Locaux professionnels et commerciaux : 10% TTC du prix de vente

* Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat , à la charge du vendeur.

* Selon négociation entre les parties, les honoraires s'entendront nets et forfaitaires

LOCATION

	BAILLEUR	LOCATAIRE
HONORAIRE D'ENTREMISE	150€ TTC	
HONORAIRE de visite, Constitution de dossier et rédaction de Bail	8€ TTC / M ² habitable	8€ TTC /M ² habitable
Etats des lieux	3€ TTC / M ² habitable	3€ TTC / M ² habitable

Locaux professionnels et commerciaux : 10% du loyer triennal HT